

Ty GOLFÉ

SÉJOURS SPORT LOISIRS

DOSSIER INDIVIDUEL ÉTÉ 2025

Ce dossier doit être complété avec la plus grande attention.
Il doit être accompagné impérativement des documents demandés.
L'ensemble du dossier doit être envoyé avant la date précisée lors de l'inscription.

ENFANT

Nom, prénom : _____

Date de naissance : _____ ☐ Fille ☐ Garçon

RESPONSABLE DE L'ENFANT

N° Concerto : _____

Responsable 1 ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐ Autre : _____

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Responsable 2 ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐ Autre : _____

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Tél. portable : _____ Tél. travail : _____

Régime de sécurité sociale : ☐ Régime général ☐ Autre : _____

Habitude alimentaire : _____

Assurance extrascolaire (joindre une copie de l'attestation ou de la quittance)

Nom de la compagnie : _____

SÉJOURS (merci d'indiquer les dates de début et de fin parmi les périodes d'ouverture)

Séjour du _____ au _____ de 5 jours consécutifs.

Période d'ouverture : vacances de printemps - mois d'août - vacances de Toussaint

Documents à fournir (ne joindre que des copies) :

- ☐ Attestation d'assurance
- ☐ Carnet de vaccination
- ☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports
- ☐ Brevet de natation pour la pratique des activités nautiques
- ☐ Carte CMU (si concerné)
- ☐ Bons Vacances (si concerné)
- ☐ Autre : _____

Le paiement s'effectue après le séjour, à la réception de la facture.



AUTORISATIONS

SORTIES - TRANSPORTS

J'autorise mon enfant à participer aux transports et sorties organisés par le centre Ty Golfe.

PHOTOS - FILM

La ville de Vannes et le centre Ty Golfe peuvent être amenés à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite ni de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, rayez ce paragraphe.

INTERVENTION MÉDICALE

Les parents sont prévenus immédiatement sous réserve de pouvoir les joindre.

J'autorise le responsable du séjour ou son représentant :

1. à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, anesthésie, interventions chirurgicales, transfusion de sang, ...), rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
2. à donner un antalgique/antipyrétique à base de paracétamol (sauf allergie) et/ou des médicaments prescrits sur ordonnance.
3. à donner des soins simples de première nécessité (désinfection de plaie, coup de soleil, traitement anti poux...)

FICHE SANITAIRE

☐ Carte CMU (joindre une copie)

VACCINATIONS

☐ J'atteste que mon enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires.

- Diphtérie, Tétanos, Polio - DTP : date du dernier rappel : _____

Si l'enfant n'a pas de vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

ATTENTION : Le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication

TRAITEMENT MEDICAL - Si l'enfant suit un traitement médical, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.

ALLERGIES - Précisez la cause et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

INDIQUEZ LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ - (maladies, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS - Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... Précisez :

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription. Je m'engage à avertir immédiatement l'Accueil Unique Enfance en cas de modification dans les renseignements administratifs ou liés à la santé de l'enfant. Je m'engage à respecter le règlement du Centre Ty Golfe.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et le paiement des activités municipales. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à l'Accueil Unique Enfance.

Fait à
le
Signature

**Dossier à retourner complet
au plus tard 15 jours avant le début du séjour
ACCUEIL UNIQUE ENFANCE
22 Avenue Victor Hugo - 56000 VANNES
Tel. 02 97 01 65 10 - accueil.unique@mairie-vannes.fr**